



Safety First Engineering

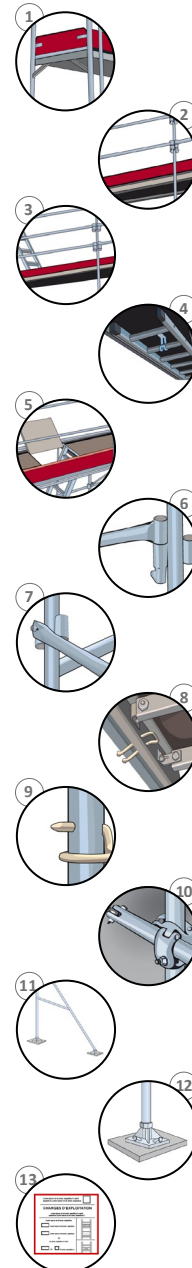
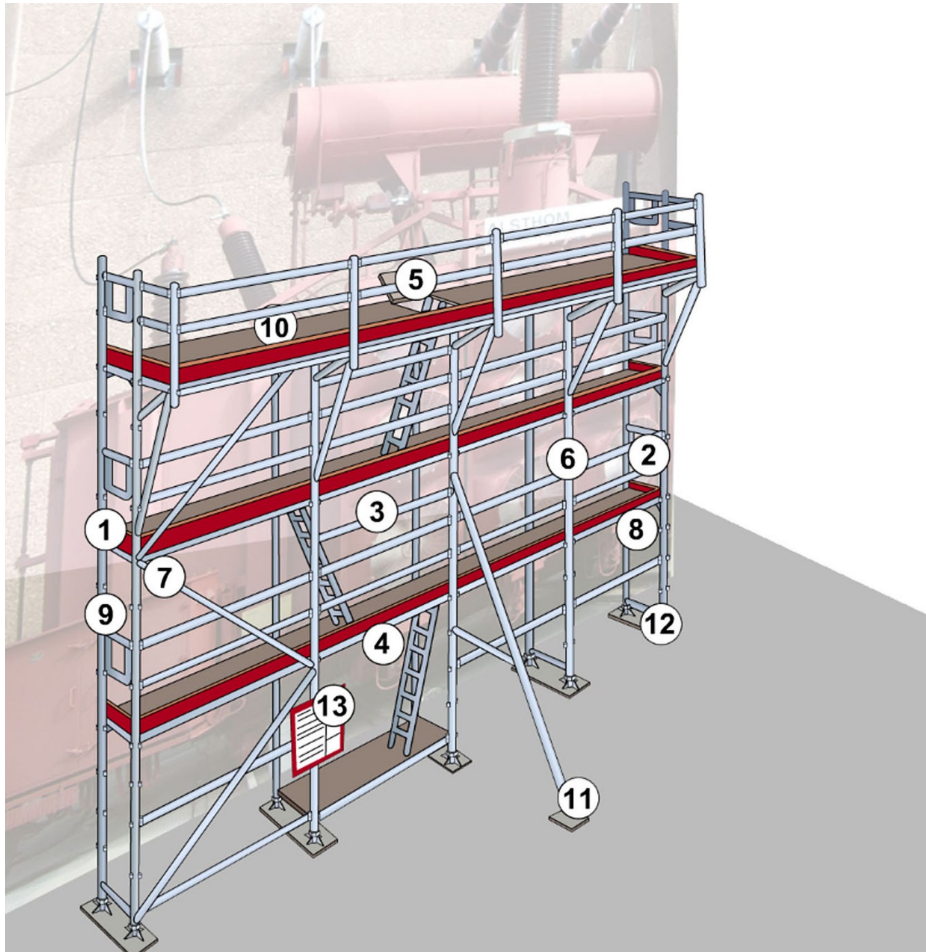
Échafaudage - Les points de vérification

Avant de monter sur un échafaudage

J'applique les consignes de sécurité reçues lors de la séance de sensibilisation

- Je m'assure des vérifications effectuées sur le panneau d'indication
- Je m'assure tout particulièrement que la résistance des planchers est adaptée aux charges que je vais répartir au m².

Points de vérification



- 1 Plinthes**
Hauteur 10 à 15 cm. Chaque plinthe borde les côtés extérieurs des planchers
- 2 Lisse et sous-lisse**
Les garde-corps sont bordés et constitués :
- d'une lisse à 1m - 1m10
- d'une lisse intermédiaire à mi-hauteur
- 3 Travées d'accès**
Les travées d'accès sont protégées sur toute leur hauteur par des lisses tous les 50 cm
- 4 Echelles**
Les échelles sont installées entre chaque niveau de plancher
- 5 Trappes d'accès**
Les trappes d'accès à chaque niveau sont positionnées de façon alternée et verrouillable
- 6 Liaison garde-corps poteaux**
Les éléments sont verrouillés et n'ont pas de jeu
- 7 Liaison contreventement poteaux**
Les liaisons diagonales de contreventement sont verrouillées
- 8 Pattes anti-soulèvement**
Les dispositifs pour empêcher le soulèvement des planchers sont verrouillés
- 9 Liaison poteau – poteau**
Les dispositifs d'origine s'opposant au déboîtement des poteaux sont verrouillés
- 10 Amarrage et ancrage**
La partie haute de l'échafaudage est amarrée et ancrée en deux points à minima pour éviter le renversement (en cas de grande hauteur)
- 11 Stabilisation par étaie**
Une cale d'assise renforce la résistance au sol de l'appui des étais
Les étais sont verrouillés
- 12 Calage**
Les semelles de l'échafaudage sont fixées sur une cale d'appui
- 13 Panneau d'indication**
Le panneau a été renseigné et indique les charges de répartition et les opérations de vérification effectuées